

**La réforme fiscale en zone CEMAC : A la recherche d'un équilibre
entre concurrence et convergence à l'horizon du marché commun,**
Ndjetcheu Louis

Cette étude tente de remettre en cause l'intégration économique dans la zone CEMAC à travers le prisme de la réforme fiscale - douanière UDEAC de 1994.

Tout en montrant l'intérêt de l'approche d'une telle problématique, elle se situe dans le cadre théorique des problèmes d'asymétries. Elle souligne que les asymétries de taille ont abouti à une forte concurrence fiscale entre les pays membre de la zone CEMAC.

Cette attitude dénote d'une absence de complémentarité que la réforme fiscale - douanière n'a pas pu lever. Dès lors, la réforme apparaît comme une condition nécessaire mais pas suffisante pour l'intégration économique en Afrique Centrale. C'est cette situation nouvelle que nous intéresserons, en essayant de montrer que l'intégration économique a une dimension plurielle. Les résultats de notre analyse montre que la réforme fiscale doit aller de pair avec la réduction des tensions et des conflits dans la sous - région, l'institution des projets fédérateurs entre les pays de la zone, la mise en place d'infrastructures de communication, le tout doublé d'une réelle volonté politique.